

Quand le Maire FN du Pontet posait la première pierre de la mosquée turque... Par Jarczyk

écrit par Christine Tasin | 6 novembre 2014



✘ A propos du FN et de l'[interdiction](#) faite aux adhérents FN de participer à la manifestation contre la mosquée turque de Quimper, on pourrait ajouter cet élément, fort intéressant :

Insolite – Quand le maire FN du Pontet posait la première pierre de la mosquée de sa ville

Onze maires FN ont été élus à l'issue des élections municipales de mars dernier. Certains de ces ex-candidats avaient concentré leur campagne sur l'opposition à des projets de mosquées dans leurs villes comme David Racheline, maire de Fréjus ou encore Cyril Nauth, maire de Mantes-la-Ville qui a d'ailleurs bloqué le projet d'aménager une salle de prière pour les 30% des musulmans qui vivent dans cette commune. Et ce, quelques jours après son élection.

Ce n'est pas la voie suivie par le nouveau maire FN du Pontet. Le 11 avril dernier, Joris Hebrard et les élus du Conseil Municipal assistaient à la pose de la première pierre de la mosquée turque. Et c'est l'édile lui-même qui

a symboliquement mis en marche la machine à couler le béton, «Ce lieu doit être celui de l'union et du respect de tous» avait-il précisé. Plus de 300 personnes étaient présentes à cette cérémonie. Un grand barbecue attendait les convives à l'issue de la cérémonie.(1)

Insolite Quand le maire FN du Pontet posait la première pierre de la mosquée de sa ville... (2)voir ci-dessous sa réponse)

« Quelle horreur ! », diront les islamophobes. Un maire FN qui mange Halal et qui donne le coup de convoi d'une mosquée capable d'accueillir 1.500 personnes avec des salles de prières, une salle polyvalente et deux appartements ? L'événement a de quoi étonner quand on sait que l'immense majorité des élus du FN et ses sympathisants s'opposent catégoriquement à tout lieu de culte musulman en France, au nom de la « préservation de l'identité française ».

L'information révélée par Le Dauphine a échappé à la fachosphère. Certains parlent déjà d'un « électorat musulman » que draguerait le parti de Marine Le Pen. Mais cette dernière, islamophobe notoire et sioniste assumée n'a rien à espérer de la communauté musulmane de France.

La Rédaction

<http://www.desdomesetdesminarets.fr/2014/09/02/insolite-quand-le-maire-fn-du-pontet-posait-la-premiere-pierre-de-la-mosquee-de-sa-ville/>

Mais le FN ne drague peut être que les Turcs... Allez savoir !!!

Jarczyk

(1) Note de la Rédaction : il y a de fortes chances pour que, cerise sur le gâteau, ce barbecue ait été halal...

(2) Nous publions ci-dessous la réponse du Maire du Pontet :

A l'attention du directeur de la publication.

Monsieur, madame,

Vous avez diffusé sur votre site une information parfaitement erronée, provenant manifestement de sources mal intentionnées à mon égard ou vis-à-vis du Front National.

Ainsi, le 11 avril dernier je n'ai pas « symboliquement mis en marche la machine à couler le béton » lors du lancement du chantier de la mosquée du Pontet, pas plus que je n'ai déclaré que « ce lieu doit être celui de l'union et du respect de tous ».

Si j'étais bien présent ce jour, c'est pour affirmer l'autorité de la municipalité, et donc à travers elle de la République, et le primat de notre identité, PARTOUT.

J'ai par exemple rappelé dans mon intervention – la vraie – que si la liberté de culte permettait que soient érigées en France des mosquées, cette même liberté n'existait pas vis-à-vis des autres religions dans une grande partie du monde, notamment musulman. J'ai aussi précisé que je serai particulièrement attentif à ce que les prêches dans cette mosquée respectent les lois françaises.

Je vous signale que cette pose de la première pierre n'a eu lieu que DIX JOURS après mon élection, il est donc difficile de me faire porter la responsabilité de la construction de cette mosquée. Bien au contraire, j'ai d'ailleurs, souligné dans mon discours le pilotage du Grand Avignon, c'est-à-dire d'une majorité politique UMP, pour la réalisation de ce projet.

Par ailleurs, je vous précise aussi que ce n'est pas MON élection qui a été annulée, mais l'ensemble du scrutin. Et cela uniquement en raison de litiges sur certaines signatures (et non de tracts comme vous l'écrivez), des faits pour lesquels je ne porte aucune responsabilité comme l'a précisé clairement le Tribunal Administratif.

Croyant en votre souci d'une juste information de vos lecteurs, ayant porté ses vérités à votre connaissance je vous remercie donc de bien vouloir retirer ou modifier votre article afin que celui-ci corresponde à la réalité des faits.

Bien à vous,

Joris Hébrad – maire du Pontet